

CQP

Certificat de Qualification Professionnelle

« ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF »

OPTION « ACTIVITÉS GYMNIQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION »

Code RNCP : 38820 lire la fiche métier <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38820/>

Certificateur : OC SPORT, organisme certificateur de la Branche du Sport/CPNEF Sport

Date d'échéance de l'enregistrement : 27-03-2028

UN MÉTIER

Le titulaire d'un CQP « Animateur de Loisir Sportif », quelque soit son option, a vocation :

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique,
- Transmettre une technicité minimum indispensable à une mise en activité des pratiquants en sécurité et en adéquation avec le niveau du public visé,
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.

Il conçoit des projets d'animation, prépare, anime et encadre les séances d'activités physiques et sportives dont il a la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants et intervient dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées.

Les secteurs où les besoins sont identifiés en Corse :

- Animation enfants
- Sport santé
- Loisirs touristiques pleine nature



Lieux :

COMITE TERRITORIAL SPORTS
POUR TOUS CORSE, 20290 -
LUCCIANA

Durée :

Nombre d'heures de présence en
formation : **154 heures**

Nombre de journées de présence
en formation: **22,00 jours**

Tarif :

2 950,00€

DESCRIPTION DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE

La formation se découpe en modules selon le planning suivant :

- Identification des caractéristiques et des besoins des pratiquants 1 -17/10/2026
- Animation et encadrement d'une séance de loisir sportif 1 - 17/10/2026
- Santé / Anatomie/ Physiologie 1 - 18/10/2026
- Animation et encadrement d'une séance de loisir sportif 2 - 18/10/2026
- **Digital** - Construction d'une séance ou d'un cycle de séances 1 - 19/10/2026
- **Digital** - Réglementation et sécurité des pratiques 1 - 19/10/2026
- Réglementation et sécurité des pratiques 2 - 31/10/2026
- Construction d'une séance ou d'un cycle de séances 2 -31/10/2026
- Identification des caractéristiques et des besoins des pratiquants 2 -01/11/2026
- Santé / Anatomie / Physiologie 2 - 01/11/2026
- Construction d'une séance ou d'un cycle de séance 3 -14/11/2026
- Animation et encadrement d'une séance de loisir sportif 3 - 14/11/2026



Contact administratif:

Joël RAFFALLI
joel.raffalli@sportspourtous.org
06 20 15 91 43

Contact pédagogique :

Jacques André VESCOVALI
jacques-
andre.vescovali@sportspourtous.org
06 22 19 73 12

Référent Handicap :

Jacques André VESCOVALI
jacques-
andre.vescovali@sportspourtous.org
06 22 19 73 12

Date limite d'inscription

31/08/2026

Test de sélection et Positionnement

12 et 13/09/2026

Public concerné

- Tout public

Effectifs :

de 8 à 18 participants

- EPMSP 1 et 2 15/11/2026
- Comprendre le fonctionnement de sa structure 1 - 28/11/2026
- Activités et techniques de l'option 1.1 - 28/11/2026
- Comprendre le fonctionnement de sa structure 2 - 29/11/2026
- Activités et techniques de l'option 1.2 - 29/11/2026
- Construction d'une séance ou d'un cycle de séance 4 - 12/12/2026
- Animation et encadrement d'une séance de loisir sportif 4 - 12/12/2026
- Construction d'une séance ou d'un cycle de séance 5 - 13/12/2026
- Animation et encadrement d'une séance de loisir sportif 5 - 13/12/2026
- **Digital** - Droit du travail 1 - 14/12/2026
- **Digital** - Communiquer avec le public et planifier et rendre compte de ses activités 1 - 14/12/2026
- Communiquer avec le public et planifier et rendre compte de ses activités 2 - 09/01/2027
- Activités et techniques de l'option 2.1 - 09/01/2027
- Evaluation formative intermédiaire - 10/01/2027
- Droit du travail 2 - 10/01/2027
- Activités et techniques de l'option 2.2 - 23/01/2027
- Piloter son parcours professionnel et préparer l'épreuve d'évaluation du bloc 3 - 23/01/2027
- Activités et techniques de l'option 3.1 - 24/01/2027
- Prévention des violences et discriminations et Préparation des épreuves d'évaluation du bloc 2 - 1 - 24/01/2027
- Activités et techniques de l'option 3.2 - 06/02/2027
- L'environnement professionnel de l'animateur de loisir sportif 1 - 06/02/2027
- Activités et techniques de l'option 4.1 - 07/02/2027
- L'environnement professionnel de l'animateur de loisir sportif 2 - 07/02/2027
- Activités et techniques de l'option 4.2 - 20/01/2027
- Construction d'une séance ou d'un cycle de séance 6 - 20/02/2027
- Animation et encadrement d'une séance de loisir sportif 6 - 21/02/2027
- Prévention des violences et discriminations et Préparation des épreuves d'évaluation du bloc 2 - 2 - 21/02/2027
- Piloter son parcours professionnel et préparer l'épreuve d'évaluation du bloc 3 - 06/03/2027
- Préparation du candidat aux épreuves d'évaluation du bloc 1 - 06/03/2027

Prérequis :

Le candidat au CQP Animateur de Loisir Sportif doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation :

Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat

Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation, et, pour les mineurs, disposer d'une autorisation à suivre la formation délivrée par le responsable légal,

Bien que ne faisant pas partie des prérequis de la formation, nous vous demandons de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an en amont de la journée des EPMSP.

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de développer les compétences attendues dans le cadre des 3 blocs de compétences (BC) suivants :

Acquisition d'aptitudes

- Bloc de compétences 1 (BC02) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression
- Bloc de compétences 2 (BC04) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Bloc de compétences 3 (BC05) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Les blocs 2 et 3 sont transversaux aux 3 options du CQP ALS : AGEE, JSJO et ARPO.

Contenus et objectifs de formation

Bloc de Compétence BC02 :

- Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.
- Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression
- Repérer les moyens mobilisables pour la réaliser un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure
- Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation et d'apprentissage adaptés à la pratique de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression
- Elaborer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage afin d'assurer une progression des participants dans de loisir sportif dans le domaine activités gymniques d'entretien et d'expression en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.
- Analyser les contraintes liées au temps, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression
- Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci

- Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression en vue d'y proposer des modifications ou ajustements
- Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée
- Mettre en place le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression pour la mise en œuvre de la séance
- Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap
- Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression sans risque identifié
- Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.
- Conduire une séance afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques aux activités gymniques d'entretien et d'expression
- Accompagner les participants tout au long de la séance de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap
- Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.
- Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension
- Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une pratique de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression
- Analyser le déroulement d'une séance et du cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations
- Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances de loisir sportif dans le domaine activités gymniques d'entretien et d'expression pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Bloc de compétence BC04:

- Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur
- Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.
- Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure

Compétences attendues

- Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires
- Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité
- Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle
- Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités
- Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

Bloc de compétence BC05:

- Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel
- Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause
- Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel
- Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

La formation comporte également une période obligatoire d'alternance dans une structure d'une durée minimale de 80 heures.

EPREUVES CERTIFICATIVES

Trois épreuves d'évaluation visent à apprécier l'acquisition des trois blocs de compétences constitutifs du CQP animateur de loisir sportif, deux épreuves pour le bloc 1, une épreuve pour le bloc 2 et une épreuve pour le bloc 3. Chacun des blocs doit être obtenu en totalité en vue de l'obtention du CQP ALS, et repose sur la validation de chacune des épreuves d'évaluation ci-dessous.

Bloc de compétences 1 (BC02) :

Elaboration d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif.

Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance collective.

Bloc de compétences 2 (BC04) :

Élaboration d'un écrit dans le cadre du stage.

Bloc de compétences 3 (BC05) :

Présentation d'un projet professionnel

Rattrapage :

Une session de rattrapage est proposée aux candidats qui n'ont pas satisfait aux exigences des évaluations ou qui ont été absents aux évaluations, si cette absence a été justifiée. Ce rattrapage est proposé aux candidats dans les mêmes conditions que l'évaluation initiale (même public et même famille d'activités) dans le cadre de la session de formation en cours, dans un délai maximum de 6 mois après la date de l'évaluation.

Accompagnement et suivi du stagiaire

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement et d'un suivi individualisé par le coordonnateur pédagogique pour la formation en centre et par le tuteur pour la mise en pratique en structure. Un livret de stagiaire permet d'assurer le lien entre les deux référents pour assurer la continuité des apprentissages durant l'ensemble du parcours de formation.

Des évaluations formatives, des questionnaires et un bilan intermédiaire permettront d'évaluer la progression des stagiaires tout au long de la formation.

La présence à l'ensemble des demi-journées de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et les formateurs sont ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.

L'évaluation de la formation

Les appréciations des participants seront recueillies à l'issue de la session et à froid au bout de 6 mois via un questionnaire approprié. Nous solliciterons également les appréciations des tuteurs et des financeurs au bout de trois mois après la fin de la formation.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Sous réserve de pouvoir répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation, le candidat en situation de handicap pourra ainsi se voir proposer différents aménagements, adaptés à son handicap, lors de l'entretien de positionnement :

- Un prolongement de la durée de la formation,
- Un aménagement des durées et des formats d'épreuve de certification,
- Tout autre aménagement qui pourrait répondre à un besoin identifié du candidat et qui garantirait le respect des conditions de réalisation et de validation du CQP animateur de loisir sportif.

Référents Handicap

- **Jacques André VESCOVALI**

Jacques-andre.vescovali@sportspourtous.org

06 22 19 73 12

- **Alain LE DANTEC (à Ajaccio)**

Alain.le-dantec@wanadoo.fr

06 10 23 32 88

Afin d'accueillir au mieux les personnes en situation de handicap, nous demandons de :

- Joindre au dossier d'inscription la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- Contacter un des référents

<p>L'action de formation dispose, en termes de ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un accès à toutes les installations sportives nécessaires • D'une salle de formation équipée de chaises, tables paperboard, vidéoprojecteur • Du matériel nécessaire, en quantité et qualité, avec les besoins de l'action • D'un accès à des structures variées lors des enseignements théoriques-pratiques pour être au plus près des différents publics • D'une plateforme en ligne permettant de suivre des cours en visioconférence ou en e-learning <p>Les contenus de formation sont encadrés par des formateurs, salariés ou vacataires, titulaires d'un niveau de formation supérieur et/ou ayant une forte expérience dans le champ du diplôme visé.</p> <p>Méthodes pédagogiques</p> <p>L'équipe pédagogique pratique la pédagogie active, avec la volonté de rendre les stagiaires acteurs de leurs apprentissages.</p> <p>Les méthodes utilisées : brainstorming, études de cas, mises en situation, jeux de rôle, quizz....</p> <p>Modalités de mise en œuvre : en autonomie, en sous-groupes, en asynchrone, en individuel, en collectif.</p> <p>Modalités d'évaluation : <u>Evaluation diagnostique</u> : Tests de positionnement (par une mise en situation d'animation), <u>évaluation formative</u> (avec des QCM, quizz, études de cas, séances d'animations) et <u>évaluation certificative</u>.</p>		<p>Modalités et délais d'accès :</p> <p>Pour que l'inscription en formation soit prise en compte, le candidat à l'entrée en formation doit retourner son dossier d'inscription complet avant la date limite d'inscription. Une confirmation de son inscription lui sera alors envoyée et un entretien avec le coordonnateur de formation lui sera proposé.</p> <p>Les tests techniques, spécifiques à l'option, consistent à suivre une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression d'une heure comprenant un échauffement, un corps de séance et un retour au calme. Ils portent sur 2 familles d'activités sur les 4 de l'option. Le candidat est évalué sur des critères génériques (gestion de l'effort, engagement/motivation, condition physique globale, intégration des consignes, relation au groupe) et sur des critères techniques liés à l'option.</p>
<p>LOCALISATION DE L'ACTION DE FORMATION</p>		<p>Calendrier</p>
 <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS CORSE</p> <p>83, corsu di l'aeroportu 20290 Lucciana</p> <p>Renseignements 06 20 15 91 43 ct.corse@sportspourtous.org 06 20 15 91 43</p>	 <p>Organisme de formation N° NDA enregistré à la DREETS Corse 94 20 20879 20</p>	<p>Tests techniques le 12/09/2026 Positionnement le 13/09/2026</p> <p>Dates des réunions d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 08/09/2026 • Horaires à définir